

DAUPHINE RECHERCHES

Le magazine de la recherche à Dauphine

N°10
JUN 2012

CEREMADE + DRM + i2D + CiCLas

+ IRISSE + LAMSADE + LEDa

=

Journée de
La Recherche 2012

Infos:
www.journeerecherche.dauphine.fr

design@antoinelegendre.com © 2012

DAUPHINE
UNIVERSITÉ PARIS

PSL
RESEARCH
UNIVERSITY

EFMD
EQUIS

N U M É R O S P É C I A L

Mardi 20 mars 2012 Dauphine a organisé, pour la 4^e année consécutive, sa Journée de la Recherche

Cette journée au cours de laquelle toutes les disciplines dauphinoises sont représentées marque un moment privilégié de l'année universitaire pour notre communauté de chercheurs et d'enseignants-chercheurs. Chacun peut découvrir ou redécouvrir les recherches conduites dans nos centres de recherche au travers de présentations effectuées par des chercheurs et enseignants-chercheurs dauphinois dans un langage et une forme aisément compréhensibles et accessibles à tous. Entre chaque intervention, la place laissée aux échanges permet à chacun de faire des rapprochements inattendus et nouveaux.

Cette année, de la loi des marchés à l'optimisation et au contrôle, de l'échec scolaire à la diversité en entreprise, 12 enseignants-chercheurs et chercheurs nous ont apporté un éclairage original et novateur sur des questions prégnantes. Pour prolonger cette Journée, nous avons choisi de présenter, dans ce numéro spécial de *Dauphine Recherches*, une synthèse de chacune de ces interventions.

Comme les éditions précédentes, la Journée de la Recherche 2012 s'est achevée par la cérémonie solennelle de remise des doctorats à l'ensemble des docteurs de l'année 2011 en présence des directeurs de thèses et des familles.

Docteurs, doctorants, chercheurs et enseignants-chercheurs contribuent, tous ensemble, à conforter la place et la visibilité de l'Université Paris-Dauphine dans le champ de la recherche. Autant de signes d'une recherche dauphinoise dynamique et fière d'elle-même, d'une recherche dauphinoise qui vise à l'excellence et qui contribue à faire de PSL* l'une des meilleures universités de recherche au monde.

Elyès JOUINI

Vice-président de la recherche de l'Université Paris-Dauphine

Sommaire

03 Transport optimal, les mathématiques comme outil

Julien SALOMON (Maître de conférences – CEREMADE)

Estimation du taux de division cellulaire chez les bactéries

Vincent RIVOIRARD (Professeur – CEREMADE)

04 Comment améliorer l'efficacité environnementale du système européen de quotas d'émissions de gaz à effet de serre ?

Stéphanie MONJON (Maître de conférences – LEDa)

Économie politique des banques centrales

Alessandro RIBONI (Professeur – LEDa)

05 Espaces de travail et pratiques managériales. Aux origines des *open spaces*

Pierre LABARDIN (Maître de conférences chaire CNRS – DRM)

Liquidité, titrisation et intervention publique

Gilles CHEMLA (Directeur de recherche CNRS – DRM)

06 Porter une politique « diversité » en entreprise comme processus de changement

Maria Giuseppina BRUNA (Doctorante contractuelle – IRISSE)

06 Conceptions normatives de l'enfance et politiques publiques éducatives

Sandrine GARCIA (Maître de conférences – IRISSE)

07 La loi du marché impose-t-elle un marché sans lois ?

Thibaut MASSART (Professeur – I2D)

Lilia DOUIHECH (Doctorante – I2D)

L'Amérique comme patchwork : formes et enjeux de la culture du patchwork aux États-Unis

Géraldine CHOUARD (Maître de conférences – CICALS)

08 L'optimisation fait son chemin à Dauphine

Bruno ESCOFFIER (Maître de conférences – LAMSADE)

Jérôme MONNOT (Chargé de recherche CNRS – LAMSADE)

09 La base de publication de l'Université Paris-Dauphine

11 Docteurs 2011

12 Recherche, valorisation, études doctorales à Dauphine en 2012



Julien Salomon est maître de conférences à l'Université Paris-Dauphine en mathématiques depuis 2006. Chercheur au CEREMADE (UMR CNRS 7534), ses travaux portent sur l'optimisation et la simulation numérique. Les algorithmes et méthodes numériques qu'il a étudiés ou mis en place concernent trois domaines d'application : le contrôle des phénomènes quantiques par laser, la simulation en mécanique des milieux continus et enfin la logistique et le transport optimal.



Vincent Rivoirard est professeur à l'Université Paris-Dauphine depuis 2010 au sein du CEREMADE (UMR CNRS 7534) et membre de l'équipe probabilités et statistique. Il est coresponsable du Master 2 Ingénierie Statistique et Financière. Ses travaux de recherche en statistique portent sur l'utilisation des techniques non-paramétriques fréquentistes et bayésiennes en particulier pour les problèmes d'estimation en grandes dimensions. Il était auparavant maître de conférences à l'Université Paris-Sud Orsay.

Transport optimal, les mathématiques comme outil

D'après l'intervention de **Julien Salomon** à la Journée de la Recherche 2012.

Comment appairer des puits et des sources pour optimiser un coût de transport ? « Prenez une entreprise qui aurait plusieurs usines de production et différents magasins à fournir, la question à laquelle nous nous intéressons concerne la recherche de la meilleure combinaison afin de limiter au maximum les coûts logistiques liés au transport de marchandises. » Pour cela, Julien Salomon a développé une méthode mathématique permettant de comprendre comment limiter les frais dans le cas d'une fonction de coût de transport concave (c'est-à-dire quand le coût au kilomètre décroît lorsque le trajet augmente, ce qui correspond à un modèle très courant lié à une économie

d'échelle). Il montre par exemple que dans une situation à une dimension (une simple route sur laquelle circulent des camions), unitaire (une seule usine alimente un seul magasin) et équilibrée (autant d'usines que de magasins), le coût de transport est minimisé lorsque 1) il n'y a pas de trajets moyens ; 2) deux trajets de l'appariement sont soit disjoints, soit l'un est inclus dans l'autre. De ces règles, il déduit une méthode de calcul très rapide d'appariement optimal. Prochaine étape pour le chercheur : pousser le modèle un cran plus loin en considérant non plus une unique route, mais un véritable réseau de transport complexe tel qu'il apparaît par exemple sur une carte routière.



Les points rouges représentent les zones d'offre (usines de production) ; les croix bleues représentent les zones de demande (magasins à approvisionner). Graphe de gauche : appariement dans le cas d'un coût concave. Graphe de droite : appariement dans le cas d'un coût convexe.

Estimation du taux de division cellulaire chez les bactéries

D'après l'intervention de **Vincent Rivoirard** à la Journée de la Recherche 2012.

Vincent Rivoirard présente le problème statistique consistant à estimer le taux de division d'une population de bactéries dans le cadre d'un modèle non paramétrique (c'est-à-dire qui nécessite peu d'hypothèses concernant la distribution de la population). Chaque bactérie croît par absorption de nutriments selon un taux de croissance supposé connu, puis se scinde en deux bactéries de même taille (ce phénomène s'observe notamment dans le cadre de la mitose cellulaire). Le taux de division de la cellule dépend alors d'une variable de « structure » qui peut être la taille (cas considéré dans l'exposé de Vincent Rivoirard), mais également le contenu d'ADN de la cellule ou son âge.

En se basant à la fois sur des techniques d'analyse numérique et de statistique non paramétrique, il montre qu'en s'appuyant sur l'observation de la taille de différentes cellules choisies au hasard, il est possible de donner une estimation du taux de division cellulaire, ce que les modèles paramétriques traditionnels ne permettent pas de faire. Dans un second temps, Vincent Rivoirard et ses collègues aimeraient aller plus loin en développant un modèle plus complexe qui prendrait en compte la mort des cellules et l'éventualité de la division d'une cellule en deux cellules de tailles différentes.



Stéphanie Monjon est maître de conférences en sciences économiques à l'Université Paris-Dauphine et membre du LEDa. Elle est aussi chercheur associé au CIRED et au CEPII. Auparavant, elle a été économiste à l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) en charge de l'évaluation de politiques climatiques. Ses principales thématiques de recherche portent sur l'économie du changement climatique et l'investissement socialement responsable. Elle travaille plus particulièrement sur l'impact des politiques climatiques sur la compétitivité industrielle.

Comment améliorer l'efficacité environnementale du système européen de quotas d'émissions de gaz à effet de serre ?

D'après l'intervention de **Stéphanie Monjon** à la Journée de la Recherche 2012.

Dans le cadre de la première période d'engagement du protocole de Kyoto (2008-2012), l'UE s'était engagée à réduire ses émissions de gaz à effet de serre (GES) de 8 % entre 1990 et 2010. Pour la seconde période d'engagement du protocole (2013-2020), les pays de l'UE ont décidé de renforcer leurs efforts en baissant leurs émissions de 20 % entre 1990 et 2020. Cet engagement s'est notamment traduit par la mise en place d'un système de permis négociables d'émission de GES depuis 2005, qui plafonne les émissions des entreprises très émissives (notamment l'industrie lourde et le secteur de l'énergie) localisées dans l'UE. Mais comment éviter que la contrainte imposée aux seules entreprises situées dans l'UE ne nuise à leur compétitivité et *in fine* à la politique climatique de l'UE ? Le risque, en particulier pour les groupes industriels exposés à la concurrence internationale, est en effet de générer des fuites de carbone : si vous augmentez le coût de production des entreprises européennes, ces dernières

pourraient perdre des parts de marché au profit d'entreprises localisées en dehors de l'UE qui, elles, ne sont pas soumises à une « contrainte carbone ». Résultat : elles produiraient plus et émettraient plus de GES ! Pour limiter ce phénomène qualifié de « fuites de carbone », une des solutions consiste à mettre en place un ajustement aux frontières visant à imposer aux importations vers l'UE des contraintes similaires à celles supportées par les biens produits en Europe. Remise en cause des règles de l'OMC ? Pas nécessairement, répond Stéphanie Monjon qui rappelle que s'il n'y a pas de discrimination entre les producteurs européens et étrangers, alors l'ajustement aux frontières pourrait être compatible avec les règles de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Autre option : solliciter l'article XX qui permet des exemptions aux règles du régime général pour des questions de protection de la vie humaine, animale ou végétale.



Diplômé en économie de l'Université de Bocconi, **Alessandro Riboni** a effectué sa thèse de doctorat à l'Université de Rochester aux États-Unis, avant d'être recruté au département de sciences économiques de l'Université de Montréal, où il a été nommé Professeur Agrégé. Il est professeur à Dauphine et chercheur au LEDa depuis la rentrée 2011. Ses recherches portent sur l'importance des institutions en économie (notamment institutions légales, décisions collectives, choix des constitutions et conflits).

Économie politique des banques centrales

D'après l'intervention d'**Alessandro Riboni** à la Journée de la Recherche 2012.

La quasi-totalité des modèles qui étudient les décisions de politique monétaire font l'hypothèse d'un unique agent, le banquier central, fixant les taux directeurs. « Or dans la réalité, fait remarquer Alessandro Riboni, dans presque tous les pays (dans la zone euro ou aux États-Unis notamment), les décisions de politique monétaire sont prises par des comités et non des individus isolés. » Comment ces groupes prennent-ils ces décisions ? Quelles règles de négociation suivent-ils ? Répondre à cette question n'est pas simple, car il est difficile de connaître le processus dynamique qui conduit à une décision. « Même les statuts qui régissent la prise de décision

traduisent rarement la réalité. Par exemple, alors que la BCE devrait voter à la majorité, Wim Duisenberg explique que quand il n'y a pas une large majorité, les décisions sont généralement reportées. » Le chercheur propose donc d'envisager plusieurs modèles théoriques de négociation et de comparer leurs prédictions aux résultats observables empiriquement. Il montre ainsi que, malgré les différences institutionnelles, les comités ont tendance à prendre leurs décisions d'une manière similaire : par consensus. Autre constat intéressant : les présidents de comité de décisions auraient globalement bien moins de pouvoir d'influence qu'on ne le pense.





Pierre Labardin est maître de conférences à l'Université Paris-Dauphine et chercheur au sein de l'équipe MOST de DRM (UMR CNRS 7088). Ses travaux portent sur l'influence des conditions de l'organisation du travail comptable sur la production de l'information comptable. Il est titulaire de la 1^{re} chaire CNRS – Dauphine.



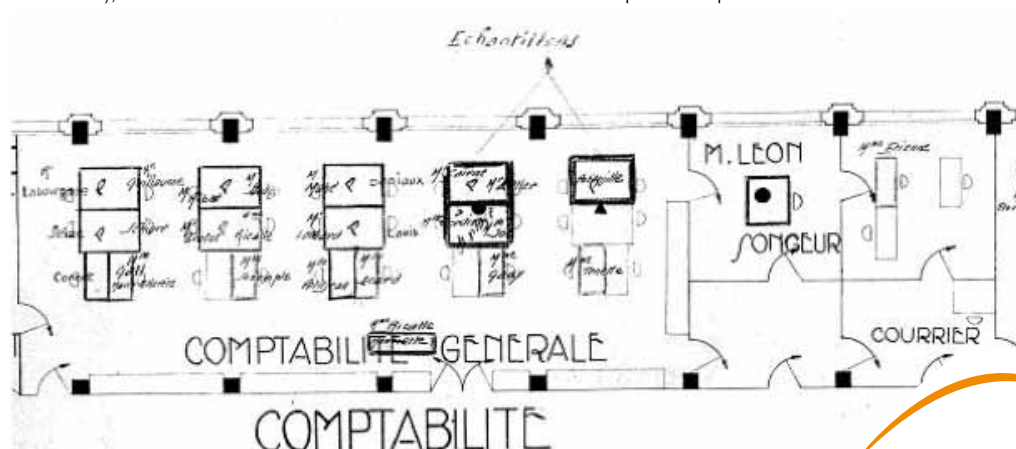
Gilles Chemla est ingénieur civil de l'Ecole Nationale des Ponts et Chaussées et détenteur d'un Ph. D. d'économie de la London School of Economics. Il a été professeur de finance à l'Université de British Columbia et à l'Imperial College Business School. Il est directeur de recherche au CNRS, membre de DRM (UMR CNRS 7088) et chercheur affilié au Centre for Economic Policy Research. Ses recherches portent sur les interactions entre la finance d'entreprise et l'économie réelle.

Espaces de travail et pratiques managériales Aux origines des *open spaces*

D'après l'intervention de **Pierre Labardin** à la Journée de la Recherche 2012.

Convaincu qu'une étude des espaces de travail permet de mieux comprendre les pratiques de management, Pierre Labardin a entrepris une analyse approfondie de l'évolution des *open spaces* dans les entreprises depuis la fin du XIX^e siècle. Il montre que l'apparition des bureaux du secteur tertiaire (banques et assurances essentiellement) dans les années 1890 aux États-Unis et pendant l'entre-deux guerres en France coïncide avec la naissance des premiers espaces de travail ouverts. Si pendant longtemps, l'organisation des bureaux était liée à des contraintes particulières (architecture des immeubles particuliers dans lesquels étaient installés les premiers bureaux du tertiaire notamment), la construction d'immeubles de travail dédiés

permet dorénavant d'organiser l'espace des collaborateurs pour répondre à des besoins précis en termes de management. En premier lieu, le besoin pour les dirigeants de surveiller leurs salariés (dactylographes, comptabilité...) et de réduire les frais généraux en limitant les gaspillages. Enjeu : surveiller par l'espace. À partir des années 1960, les cloisons tombent. Les bureaux paysagers (version adoucie des bureaux ouverts) sont alors censés améliorer la communication entre les employés et leur permettre une meilleure appropriation de l'espace. Physiquement, la différence entre espaces ouverts et bureaux paysagers est ténue, mais l'intentionnalité est bien différente : la convivialité doit prendre le pas sur le contrôle... en théorie !



Liquidité, titrisation et intervention publique

D'après l'intervention de **Gilles Chemla** à la Journée de la Recherche 2012.

Si l'émission de titres par les institutions financières (dont le volume a été multiplié par dix entre 1995 et 2005) est souvent considérée comme la principale cause de la crise financière qui frappe nos économies depuis 2008, peu de recherches se sont jusqu'alors intéressées à l'impact social réel de la titrisation. Pour lever le voile sur cette question, Gilles Chemla développe un modèle illustrant ce qui se passe réellement sur les marchés : les institutions (les banques notamment) possèdent une information privée sur la valeur des titres qu'elles émettent et qu'elles vendent à des spéculateurs (informés) et à des investisseurs rationnels (mais non informés). « Dans cette situation, il y a risque de conflit entre l'intérêt privé des insti-

tutions et l'intérêt social (celui des petits investisseurs). Et ce conflit est d'autant plus grand qu'il y a d'incertitude dans l'économie. Résultat : plus il y a d'incertitude, plus la banque veut des titres risqués (pour maximiser ses profits), mais moins le planificateur (l'Etat) veut de ce type de titres dans l'économie. » Une intervention publique pourrait-elle limiter l'impact négatif de la titrisation, sans nuire aux besoins de liquidité des acteurs économiques ? Gilles Chemla propose que les gouvernements émettent eux-mêmes davantage de liquidités : non seulement cela satisferait les petits investisseurs avertis aux risques, mais cela limiterait par ailleurs les risques liés à la spéculation.



Diplômée du M2 130 de Dauphine (major 2009), **Maria Giuseppina Bruna** est chargée d'enseignement et doctorante contractuelle à l'Université Paris-Dauphine. Sa thèse est dirigée par le Pr Emmanuel Lazega au sein de l'IRISSO (UMR CNRS 7170). Spécialiste en management de la diversité, elle intervient à l'ENA. Membre de la Chaire « Management et Diversité » (Fond. Dauphine) et de l'Association Nationale des DRH, elle participe aux travaux de l'Observatoire Social International.

Porter une politique « diversité » en entreprise comme processus de changement

D'après l'intervention de **Maria Giuseppina Bruna** à la Journée de la Recherche 2012.

À l'encontre des antagonismes entre le registre de la contrainte et la rhétorique du volontarisme, la problématique de la diversité en entreprise invite à penser la conjugaison nécessaire entre la promotion de l'égalité (des droits, de traitement et des chances) et la prévention des discriminations.

À la lisière de la sociologie et du management, Maria Giuseppina Bruna explore les mouvants stratégiques de la politique diversité du Groupe La Poste, les modalités et la phénoménologie de sa mise en œuvre sur la période 2005-2012.

Ainsi, la chercheuse identifie les quatre fondamentaux d'une dynamique diversité :

1. la présence d'acteurs innovateurs sensibilisés à la

diversité souhaitant la promouvoir au sein de l'entreprise ;

2. la structuration d'une équipe de professionnels en charge du portage de la politique diversité (collégialité *bottom-up*) ;

3. la dissémination de la politique au travers de relais locaux et thématiques afin d'en favoriser l'appropriation collective ;

4. sa professionnalisation et son institutionnalisation : collégialité *top-down* et réinvestissement bureaucratique de la collégialité ;

5. l'endogénéisation du changement au travers d'une dynamique d'amélioration continue. L'enjeu est de créer des routines innovatrices à même d'assurer le renouvellement et la transversalité des politiques diversité.

Conceptions normatives de l'enfance et politiques publiques éducatives

D'après l'intervention de **Sandrine Garcia** à la Journée de la Recherche 2012.

En s'appuyant sur les travaux de Pierre Bourdieu et Jean-Claude Passeron sur le rôle du capital culturel hérité sur la réussite de l'enfant, Sandrine Garcia s'interroge sur l'impact des choix pédagogiques sur la réussite scolaire. Son analyse de l'émergence de la psychanalyse pédagogique et de son impact sur les méthodes et contenus de l'enseignement passe en revue deux courants de pensée fondamentaux en France : le premier, né dans l'entre-deux-guerres, visait à appliquer à l'éducation familiale et au système scolaire les apports de la psychanalyse ; le second a été popularisé par les réformes entreprises dans les années 1960 pour com-

battre l'échec scolaire (notamment avec la méthode globale censée faciliter l'apprentissage de la lecture). Point commun entre ces deux approches : la manière dont des conceptions militantes des principes éducatifs influencent les politiques publiques d'éducation et échappent à toute remise en question au moment où elles sont adoptées. Résultat : une succession de nouvelles pratiques depuis plusieurs décennies, sans réel résultat. Pour Sandrine Garcia, l'enjeu n'est tout simplement pas de savoir si certaines pratiques pédagogiques sont meilleures que d'autres, mais de comprendre les effets de chacune en fonction du public ciblé.



Sandrine Garcia est maître de conférences en sociologie à l'Université Paris-Dauphine. Elle est responsable du pôle éducation au sein de l'IRISSO (UMR CNRS 7170). Elle a obtenu, en 2011, l'habilitation à diriger des recherches en sociologie à l'issue de la soutenance de ses travaux intitulés « Naturaliser l'échec scolaire, essentialiser la maternité : Formes de biologisation du social à travers le genre et l'éducation ». Ses recherches portent sur l'expertise et la mobilisation des savoirs scientifiques dans les luttes sociales ou/et les politiques publiques.



JOURNÉE DE LA RECHERCHE 2012



Thibaut Massart est agrégé des facultés de droit et diplômé en finance. Il dirige le Master Fiscalité de l'entreprise à l'Université Paris-Dauphine. Il coordonne une recherche pluridisciplinaire regroupant des juristes, des économistes et des sociologues sur le thème du Marché. Il est membre de l'I2D.

Titulaire du master recherche « Droit approfondi de l'entreprise » de l'Université Paris-Dauphine, **Lilia Douihech** est actuellement en thèse sous la direction du Professeur Andrée Brunet. Ses travaux de recherche doctorale portent sur la compétitivité des clubs de football professionnels européens au regard du droit communautaire, qu'elle réalise dans le cadre d'un contrat CIFRE au sein de la société d'avocat Reinhart Marville Torre.



Géraldine Chouard est maître de conférences à Paris-Dauphine, où elle enseigne depuis 1996 la culture du monde anglophone. Elle est rattachée au CICLaS (EA 4405). Spécialiste de culture américaine, elle travaille sur les arts visuels, notamment sur le patchwork. Parmi ses travaux, elle a réalisé en 2008, en collaboration avec Anne Crémieux, un documentaire sur une artiste textile contemporaine : « Riché Richardson : Portrait of the Artist. From Montgomery to Paris ». Membre du comité de rédaction de la revue *Transatlantica*, elle y dirige depuis 2001 la section *Varia*, consacrée aux arts visuels américains.

La loi du marché impose-t-elle un marché sans lois ?

D'après l'intervention de **Thibaut Massart** et **Lilia Douihech** à la Journée de la Recherche 2012.

La loi du marché impose-t-elle un marché sans lois ? « Non, répond Thibaut Massart. Même si le marché promeut la libre concurrence, il ne rejette pas pour autant la réglementation, bien au contraire. Même Alan Greenspan explique s'être trompé, suite à la crise des subprime de 2008, quand il prônait un marché pur et parfait ! En dépit des théories d'Adam Smith, Léon Walras puis Arrow et Debreu qui expliquent qu'il ne faut pas entraver la libre concurrence, dans la réalité tous les marchés sont régulés pour fonctionner. » La réglementation vise à éviter deux risques : la concurrence déloyale et les situations de monopole ou d'entente. « Il est indispensable de réguler pour que les marchés soient libres et parfaits », s'amuse le chercheur. Un excellent exemple de cet impératif de régulation peut être trouvé dans le cas du marché européen du football professionnel, explique Lilia Douihech qui effectue sa thèse sur ce sujet. La chercheuse montre que sur

ce marché très spécifique (si les clubs sont concurrents sur le terrain, ils sont partenaires pour créer du spectacle et donc vendre à bon prix les droits de retransmission télévisuelle des matchs), la dérégulation amorcée dans les années 1990 a nui à la majorité des clubs. En appliquant aux sportifs le principe de libre circulation des travailleurs, la Cour de justice de l'Union européenne a mis un terme aux quotas de joueurs étrangers par équipe et aux systèmes de transferts mis en place par les fédérations sportives. Les clubs les plus riches ont pu acheter les meilleurs footballeurs, tout en s'endettant massivement, ce qui a permis l'émergence de clubs aux niveaux très disparates et fortement déséquilibré le marché. Aujourd'hui, deux situations se profilent : une re-régulation efficace ou l'évolution vers une *super league* européenne, sur le modèle américain, de laquelle seraient automatiquement exclus les clubs les plus pauvres.

L'Amérique comme patchwork : formes et enjeux de la culture du patchwork aux États-Unis

D'après l'intervention de **Géraldine Chouard** à la Journée de la Recherche 2012.

L'Amérique est un patchwork. Cette image prend tout son sens à la lecture des travaux que mène Géraldine Chouard depuis une quinzaine d'années sur cet objet culturel. De même que la construction du pays s'est faite état par état, un patchwork (ou *quilt*) se construit pièce par pièce, à partir de divers tissus de tailles et couleurs différentes.

Image de la nation, le patchwork est lié à l'espace, qu'il représente souvent, mais aussi à son histoire, à sa mémoire (intime, familiale, nationale) puisque sa pratique commence avec l'ère coloniale et scande chacune de ses étapes jusqu'à la période contemporaine sans discontinuer. Pendant la conquête de l'Ouest, les pionniers emportent leurs quilts, véritables pièces de mémoire familiale, qui leur servent également à l'occasion de journaux de bord.

Loin de se limiter à une sphère domestique, le patchwork américain s'est défini par son engagement sur la scène publique. Il existe ainsi une tradition du patchwork de protestation (« Protest Quilt »), qui a servi à défendre et à illustrer différentes causes au fil de l'histoire, telles que la lutte contre l'alcoolisme, l'abolition de l'esclavage, ou le droit de vote pour les femmes.

Signe des temps, il existe aujourd'hui des patchworks du 11 septembre, « 9/11 quilts » sur lesquels figurent le nom des victimes et des messages de soutien de la nation : « Unis quand même » (« United After all ») sur fond de symboles de New York

(tours jumelles, etc.). Ces œuvres de mémoire sont aujourd'hui diffusées sur Internet.





Bruno Escoffier est ingénieur de l'Ecole des Mines de Paris et Docteur en informatique de l'Université Paris-Dauphine. Il est maître de conférences en informatique au LAMSADE (UMR CNRS 7243) depuis 2006. En 2011, il a reçu la médaille de bronze du CNRS. Il travaille dans le domaine de l'optimisation combinatoire, plus précisément dans les thématiques de la théorie de la complexité, de la résolution exacte et approchée de problèmes difficiles, de la théorie des jeux algorithmique. Il est l'auteur de 23 articles parus dans des journaux internationaux, de 20 communications dans des conférences internationales, d'un livre et de 7 chapitres de livres.

Jérôme Monnot est Docteur en Informatique de l'Université Paris-Dauphine et habilité à diriger des recherches de l'Université Paris-Dauphine. Depuis 2001, il est chargé de recherche au CNRS. Membre du LAMSADE (UMR CNRS 7243), il s'intéresse à la théorie de la complexité, l'approximation polynomiale de problèmes difficiles, l'optimisation multicritères, l'optimisation robuste, la réoptimisation, la théorie des jeux algorithmique, le choix social computationnel, et plus généralement la recherche opérationnelle. Il est l'auteur de 84 publications scientifiques dont 36 dans des journaux internationaux, 3 dans des journaux nationaux et 45 dans des conférences internationales avec comité de lecture. Il est également l'auteur d'un livre et de 9 chapitres de livres.

L'optimisation fait son chemin à Dauphine

D'après l'intervention de **Bruno Escoffier** et **Jérôme Monnot** à la Journée de la Recherche 2012.

Que se passe-t-il si l'on ajoute à un problème classique – comme trouver le plus court chemin pour aller d'un point A à un point B – des éléments contextuels supplémentaires, tels qu'une possible modification du réseau ou la prise en compte du comportement de différents utilisateurs ? Voici le type de questions auxquelles s'intéressent Bruno Escoffier et Jérôme Monnot dans le cadre du LAMSADE. Si ces problèmes dits « du plus court chemin » sont résolus depuis plus de cinquante ans dans leur version les plus simples (c'est le type de calculs qu'effectue un GPS en quelques secondes), ils gagnent en complexité dès qu'on ajoute des contraintes supplémentaires ou qu'on modifie l'objectif final (changement d'itinéraire pour cause de travaux ou présence d'autres automobilistes et donc

d'embouteillages, par exemple). Résultat : face à ce type de problèmes complexes, il est indispensable de trouver un compromis entre le temps de calcul et la qualité de la solution. Tout l'enjeu pour Bruno Escoffier et Jérôme Monnot est justement de proposer des solutions permettant d'optimiser ce compromis. Dans le cas d'un changement d'objectif (travaux sur un itinéraire par exemple), ils utilisent les techniques de réoptimisation qui permettent d'adapter les solutions au fur et à mesure que de nouvelles contraintes apparaissent. Dans le cas de problèmes multi-agents (comme la présence d'embouteillage), une question qu'ils étudient consiste à mesurer la qualité des situations d'équilibre.



La base de publications de l'université

Vers une valorisation efficace des publications de nos chercheurs sur Internet

La base de publications dont l'Université Paris-Dauphine s'est dotée depuis juin 2009 accueille toutes les publications académiques de ses enseignants-chercheurs et chercheurs afin de leur donner une visibilité accrue sur Internet, de faciliter la communication scientifique directe, et de présenter une vitrine du dynamisme de la recherche dauphinoise : <http://basepub.dauphine.fr/>

Elle contient aujourd'hui plus de **8 200 notices** descriptives, **dont environ la moitié sont accompagnées de texte intégral**.

Les enseignants-chercheurs et chercheurs de Dauphine peuvent y déposer leurs dernières productions : articles, *working papers* et documents de travail, communications lors de conférences ou séminaires, chapitres d'ouvrages, ouvrages, rapports. L'équipe de la bibliothèque indexe et met en ligne les documents déposés dans les plus brefs délais.

L'intérêt suscité par la disponibilité en ligne des publications dauphinoises se traduit dans

les chiffres de consultation. **En effet, depuis octobre 2011 les statistiques de téléchargements dépassent les 30 000 par mois** (pour plus de 10 000 consultations de notices) (*voir graphique page suivante*).

En outre, en préparation du passage au dépôt électronique des thèses prévu pour septembre 2012, la base offre la possibilité de diffuser sur Internet les thèses soutenues dont les auteurs nous confient la version numérique. **Une centaine de thèses** sont à ce jour consultables depuis la base, et les trois premières d'entre elles dépassent les 4 000 téléchargements.

Ces résultats positifs sont liés aux modes de valorisation de la base, qui est accessible depuis :

- le site de l'université : *via* des accès multiples, notamment le [portail documentaire de l'université](#),
- des moteurs de recherche : **Google** et **Google Scholar**,
- des sites thématiques : [Economists Online](#)

(base multilingue européenne de publications académiques en économie) et **RePEc** dont elle est un service, pour les documents affectés d'un code JEL et pourvus d'un texte intégral. Nous disposons actuellement de près de 1 500 documents dans RePEc, qui mensuellement suscitent autour de 500 téléchargements.

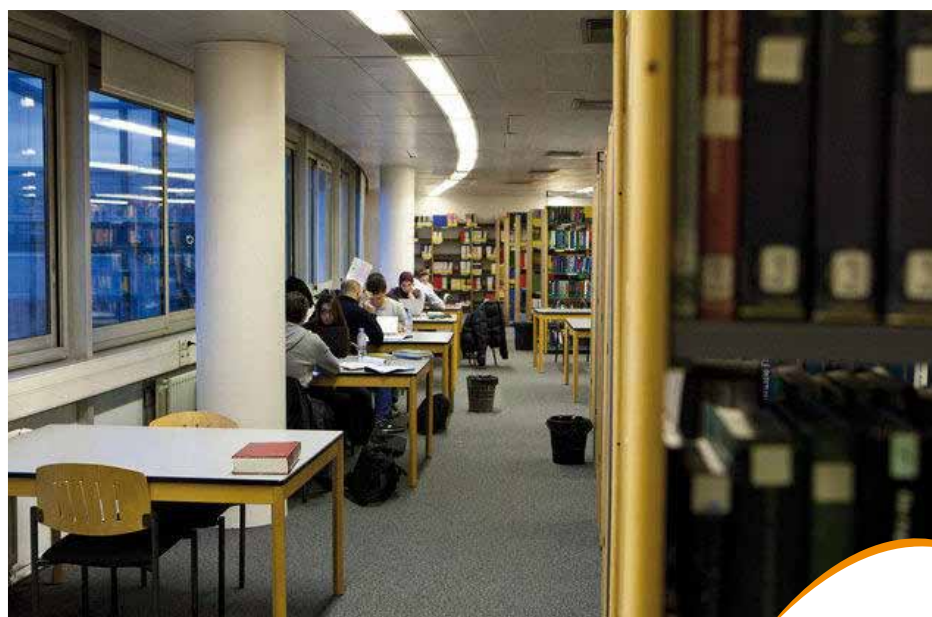
- un site pluridisciplinaire : **ISIDORE**, base de sources scientifiques françaises librement accessibles sur Internet créée par le CNRS.

Une nouvelle version de la base de publications est en préparation, qui constituera non seulement une mise à jour logicielle mais devrait également proposer des fonctionnalités améliorées, notamment une extension du nombre de formats d'affichage des listes de publications, des statistiques globales plus facilement accessibles, des écrans en anglais. Cette nouvelle version verra le jour avant l'été.

Dans la perspective de la campagne de réaccreditation EQUIS, tous les enseignants-chercheurs sont invités à vérifier les publications qui se trouvent dans la base et à compléter le cas échéant, soit directement dans la base, soit dans leur base de dépôt habituelle pour les centres DRM, CEREMADE et LAMSADE. L'équipe de la bibliothèque se tient disponible pour accompagner les dépôts dans la base de l'université.

Mais d'ores et déjà, un mouvement vertueux s'enclenche et cette base de référence en sciences des organisations et de la décision gagne progressivement en notoriété, pour le plus grand bénéfice des travaux qui y sont déposés et de leurs auteurs.

Contact : Christine Okret-Manville
Conservateur chargé de la base de publications
de l'Université Paris-Dauphine
Service commun de la documentation
christine.okret-manville@dauphine.fr



- De 2010 (avril, date d'installation du module statistique) à fin 2011, on constate un triplement du nombre de téléchargements de textes intégraux, et un doublement du nombre de consultations de notices. Ceci montre que le fort pourcentage de textes intégraux contenus dans la base constitue un solide atout pour renforcer la visibilité des productions de recherche dauphinoises.

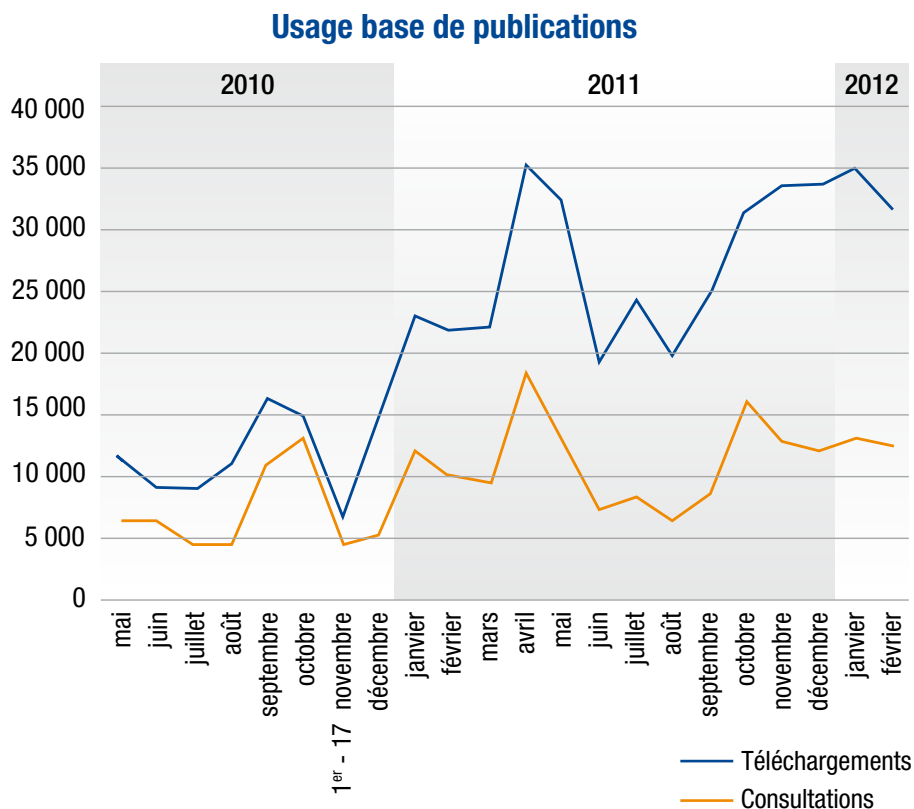


	Téléchargements	Consultations
2010*	98 806	59 268
2011	319 711	134 410

*à partir d'avril



Ce fort développement de l'usage de la base est corroboré par les statistiques globales d'usage mensuel, qui indiquent une tendance globale ascendante.



JOURNÉE DE LA RECHERCHE 2012

Dauphine honore les Docteurs 2011



Pour la 4^e année, la Journée de la Recherche s'est achevée par la cérémonie solennelle de remise des doctorats à ces 84 docteurs de l'année 2011. Il est important, en effet, que ce diplôme, le plus élevé de notre système éducatif, soit remis avec la solennité qui convient. Il vient récompenser les efforts, dans la durée, de ceux qui feront ou font déjà partie de la communauté scientifique ou de ceux qui iront porter dans d'autres lieux les méthodes et les connaissances qu'ils auront acquises par la pratique de la recherche. Tous ensemble, ils contribuent, par leurs travaux à conforter la place et la visibilité de l'Université Paris-Dauphine dans le domaine de la recherche.



DAUPHINE RECHERCHES est une publication tri-annuelle de l'Université Paris-Dauphine • Directeur de la publication : **Elyès Jouini** (Vice-président Recherche)
• Réalisation : **Université Paris-Dauphine (Service Commun Recherche et Valorisation)** • Conception et pilotage : **Anne-Laure Chagnon** et **Valérie Fleurette**
• Avec le concours de **Business Digest** pour la rédaction des articles publiés en pages 3 à 8 • Conception graphique : **Business Digest** et design@antoinelegendre.com
• Impression : **Imprimerie Champagnac**.
N°ISSN : 2102-1422 - Dépôt légal : à parution

Contact : Service Commun Recherche et Valorisation - Université Paris-Dauphine, tel. : 01 44 05 44 89



Recherche, valorisation, études doctorales à Dauphine en 2012

8 disciplines de recherche

droit, économie, gestion, informatique, langues, mathématiques, sciences politiques, sociologie

7 centres de recherche

CEREMADE (Centre de Recherche en Mathématiques de la Décision) – UMR CNRS 7534

CICLaS (Centre de recherche interdisciplinaire sur les Identités Culturelles et les Langues de Spécialités – EA 4405

DRM (Dauphine Recherche en Management) – UMR CNRS 7088

I2D (Institut Droit Dauphine) – EA 367

IRISSO (Institut de Recherche Interdisciplinaire en Sciences SOciales) – UMR CNRS 7170

LAMSADE (Laboratoire d'Analyse et de Modélisation de Système pour l'Aide à la DECision – UMR CNRS 7243

LEDa (Laboratoire d'Economie de Dauphine) – EA 4404

2 instituts

IFD

IMRI

350 enseignants-chercheurs et chercheurs et **64** ATER

1 école doctorale et ses **5** programmes doctoraux, **434** doctorants

16 chaires d'excellence

32 projets ANR,

96 contrats doctoraux,

43 contrats avec des partenaires publics et privés,

8 projets européens et internationaux dont **2** ERC